

PROJET collège Alouette de Pessac « Jardin Ecomestible de l'Alouette »

Asso SemoPerma

Graine d'action en permaculture



Date : 09/06/2021

Les porteuses du projet :

Mme Marchal pour le collège Alouette de Pessac

Mme Fredj et Mme Villibord pour Asso SemoPerma

CONTEXTE

Le collège Alouette de Pessac est situé en zone urbaine. Il dispose, aux abords de la cour, d'un terrain de 100m² enherbé et sur lequel des arbustes ont été implantés l'an dernier lors de la Journée Mondiale de la Forêt. La toiture du préau des 6èmes et des 5èmes est reliée à une gouttière apparente. Un point d'eau se trouve aussi à proximité. Le terrain est clôturé, une haie variée est déjà implantée.

La professeure Mme Marchal sera notre référente, et d'autres professeurs sont intéressés pour accompagner ce projet, avec leurs élèves.

Compte-tenu du fait que le tri sélectif des déchets compostables n'a pas encore été mis en place, nous voici prêt à relever un défi pour limiter le gaspillage alimentaire en favorisant le développement de la biodiversité en milieu urbain. Cette collaboration s'envisage dans un contexte politique favorable aux projets de transition écologique.

DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Asso SemoPerma a pour vocation la promotion de la Permaculture par tous les moyens à disposition. Nous proposons d'accompagner vos équipes et vos élèves sur la création d'un jardin potager écologique.

Celui-ci prendrait la forme d'un jardin fruitier (arbre et arbustes à baies comestibles), et potager sur 50m², nourri par les déchets de cuisine compostés, et, dans l'idéal, abreuvé par l'eau de pluie du toit du réfectoire, récupérée dans une cuve.

L'implantation coordonnée de ces systèmes permettrait de rassembler les élèves et les adultes de l'établissement autour de ce projet collaboratif aux enjeux citoyens actuels et nécessaires.

OBJECTIFS

1. **Trier** pour limiter le gaspillage alimentaire en valorisant les déchets.
2. **Créer une dynamique** autour d'un projet commun en utilisant et valorisant les compétences et les savoirs de chacun, et en **créant du lien** entre élèves et adultes de l'établissement.
3. **Permettre** aux élèves de mobiliser leur goût de **l'apprentissage par l'action constructive**, collaborative, utile, agréable et mesurable, et comprendre le fonctionnement d'un écosystème.
4. Implanter un jardin comestible et **favoriser** l'implantation de **la biodiversité**.

TEMPORALITÉ

Projet sur 10 mois en 2 phases :

- ☒ **Phase 1 (de Sept à Déc 2021)** : Présentation du projet, conception des plans, semis légumineuse, préparation zones de cultures, installation des composteurs, hôtels à insectes et de la cuve, organisation du tri sélectif au self, plantation des fruitiers et arbustes.
- ☒ **Phase 2 (de Fév à Juin 2022)** : Plantations annuelles, récoltes et fiesta !

Par la suite, on pourrait imaginer un accompagnement plus espacé, sur 2 années supplémentaires, pour aider à la pérennisation du projet, par exemple :

Année 2 : Phase d'observation (critique constructive, amélioration)

Année 3 : Phase de projection (« lâcher la main » ou agrandir le projet)

MOYENS

- **Humains** : - Compétences internes (Professeure d'Histoire-Géographie-EMC, agent de maintenance, agents de service...)
 - Asso SemoPerma (coordonne la mise en place des objectifs)
 - Les élèves
- **Logistiques** : - Matériaux et outils présents sur place
 - Terrain de 100m² à disposition
 - Toiture à proximité pour l'eau de pluie
 - Composteurs (Mairie ou Bordeaux-métropole)
- **Financiers** : - Cuve récupération d'eau et collecteur à raccorder et/ou tuyau d'arrosage
 - Matériaux pour délimiter les zones de culture
 - Matériaux de construction pour les hôtels à insecte
 - Financer la création du design, les interventions et l'accompagnement de l'association
 - Achat de plantes (fruitières, annuelles et vivaces)

EVALUATION

1. Constater l'évolution de la quantité de déchets jetée au « tout-venant » (mesure : pesée, volume ?)
2. Apprécier le nombre de personnes investies dans ce projet
3. Apprécier le ressenti des élèves et du personnel, ayant travaillé sur la mise en place et le suivi de ce projet

ORGANISATION DES SÉANCES :

12 interventions d'Asso SemoPerma, surplace, réparties et adaptées aux besoins de la mise en œuvre du projet, tout au long de ces 10 mois.